VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 24 mai 2022, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

« Règlement numéro 748-221 modifiant le règlement sur le zonage numéro 748 ».

Le règlement vise à modifier certaines grilles des usages et normes de manière à supprimer l'autorisation des usages compris à l'intérieur des groupes d'usage 1400 multifamiliale dans les zones suivantes :

• 1-C-02, 1-C-09, 1-R-10, 1-R-11, 1-C-14, 1-R-29, 1-R-33, 1-R-34, 2-R-10, 2-R-14, 3-R-03, 3-R-04, 3-R-05, 3-R-10, 3-R-11, 3-R-13, 3-C-14, 3-R-17, 3-R-19, 3-R-20, 3-R-21, 3-R-24, 3-R-25, 3-R-26, 3-R-27, 3-R-29, 3-R-30, 3-R-33, 3-R-36, 3-R-41, 3-R-42, 4-R-02, 4-R-07, 4-C-08, 4-C-09, 4-R-10, 4-R-11, 4-C-12, 4-R-13, 4-C-23, 4-R-30, 4-C-31, 4-R-32, 4-R-34, 4-C-35, 4-C-44, 4-R-45, 4-R-46, 4-C-47, 4-P-51, 4-C-58, 4-P-59, 4-P-60, 4-I-61, 4-P-62, 4-C-66.

Ledit règlement vise également à limiter à 4 le nombre de logements permis pour un usage, l'usage 1410 multifamiliale isolée dans la zone 1-R-05.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 6 juin 2022 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du Règlement numéro 748-221 modifiant le règlement sur le zonage numéro 748, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : https://www.ville.berthierville.gc.ca/affaires-municipales/avis-publics/.

Donné à Berthierville, ce 26 mai 2022

Sylvie Oubois

Directrice générale et greffière